



Appel sur jugement tribunal de grande instance

Par **LOULOU**, le **29/01/2011** à **08:23**

Bonjour,

Suite à un problème relationnel avec mon ex-concubin, j'ai été contrainte également de changer d'avocat car il s'agissait de mon ex-beau-père, lui même beau-père de cet ex-concubin (remariage) . C'est un peu compliqué je l'avoue.

Je vient d'assigner ledit concubin au tribunal (garde officielle demandée / enfant en commun) et la partie adverse s'est servi de pièces personnelles de mon dossier lorsque j'étais cliente dudit avocat (elles ont été jointes à ses conclusions)

Pour cette raison, entre autres, j'envisage de faire appel suite au jugement rendu

Pouvez-vous m'indiquer si dans ces conditions la révision de ce jugement peut pencher en ma faveur

Dans la mesure où j'obtiendrais gain de cause, les frais occasionnés (apparemment conséquents) doivent-ils être supportés en totalité par la partie adverse

Bien cordialement

Par **mimi493**, le **29/01/2011** à **13:20**

Il est impossible de prévoir ainsi.

Par contre, si l'ancien avocat a transgressé le secret professionnel, c'est lui que vous devez attaquer

Par **LOULOU**, le **31/01/2011** à **04:37**

Bonjour,

Je vous remercie pour votre réponse

Si la transgression du secret professionnel est prouvée, qu'encoure mon ancien avocat dans ce cas et quels sont les dommages et intérêts auxquels je peux prétendre

Cordialement